

Collège Lou Garlaban - Aubagne (13)
Témoignage rédigé par les professeurs et adressé au SIAES - SIES / FAEN

Jeudi 26 novembre 2015

- A la récréation de 15h30, 4 représentants enseignants au CA sont reçus par le chef d'établissement du collège Lou Garlaban. Une lettre, destinée à être envoyée par voie hiérarchique à M. le Recteur après avoir été lue au CA du 27-11-2015, est présentée au chef d'établissement.

Après quelques instants, le chef d'établissement arrête sa lecture à la troisième ligne, au moment où nous indiquons avoir refusé de contribuer à la mise en place de la réforme lors de la journée du 25 novembre.

Le chef d'établissement s'emporte en commençant par nous dire qu'elle vient de faire remonter exactement l'inverse au cabinet du recteur. Nous lui indiquons que l'objectif n'est pas de la mettre en difficulté et que nous sommes venus pour avoir son avis, la lettre étant susceptible d'être modifiée.

Furieuse, elle s'emporte en nous traitant à plusieurs reprises d'irresponsables, en affirmant que c'est un manque de respect à son égard. Elle nous menace alors une première fois en affirmant qu'elle avisera le recteur de la situation et que des sanctions financières seront éventuellement mise en place. Le chef d'établissement nous informe également qu'elle refuse de faire remonter la lettre.

Devant le ton employé, un élu décide de quitter immédiatement le bureau de la direction en rappelant au chef d'établissement que les enseignants ne sont ni des enfants ni des élèves. Le chef d'établissement continue de crier sur les représentants des professeurs avant de leur intimer l'ordre de sortir en hurlant, porte ouverte sur le secrétariat où attendent de nombreux élèves, que nous sommes des « irresponsables » et des « gamins ».

- Environ 1 heure plus tard, je suis seul en salle des professeurs quand le chef d'établissement arrive dans la pièce. Elle affirme qu'elle est très déçue par mon comportement. Je réponds que quelles que soient ses reproches envers nous, il est intolérable qu'elle s'adresse aux enseignants de la sorte. Le chef d'établissement me rétorque alors que notre comportement est inadmissible et relève du harcèlement. Accusation que je réfute immédiatement avec vigueur. La discussion se termine quand le chef d'établissement me dit que face à notre attitude elle prendra les mesures qui s'imposent en détaillant : restrictions des sorties (et tant pis si les élèves en pâtissent ajoute-t-elle) ; non respect des vœux d'EdT ; le recteur enfin sera informé de la situation et il ne faudra pas lui en vouloir si des sanctions sont prises. Je lui réponds enfin qu'elle doit faire ce qu'elle juge bon pour l'établissement.

- Nous recevons dans l'après midi et la soirée trois mails : le premier vers 16h30-17h pour nous avertir que le rectorat est informé de la situation ; les deux suivants à 17h puis 21h30 sont destinés à l'équipe d'histoire-géographie qui avait obtenu deux heures de concertation afin de prévoir une progression commune pluriannuelle en EMC.

Vendredi 27 novembre 2015

- Une collègue de mathématique faisant partie de la délégation du 26 novembre est une nouvelle fois violemment prise à partie par le chef d'établissement alors qu'elle est dans le bureau de la principale adjointe afin de régler un problème d'emploi du temps sans aucun rapport avec l'incident de la veille. Le chef d'établissement hurle une nouvelle fois, notamment contre l'équipe d'histoire-géographie alors en concertation.

- Dans la matinée, l'incident de la veille a fait le tour de certaines classes. Deux de mes classes connaissent l'incident et me le font savoir : récits, citations...

- Le chef d'établissement interpelle enfin dans la journée un professeur d'EPS absent la veille pour lui signifier que des noms vont être envoyés au rectorat afin de sanctionner les enseignants.